



TMSEC

Technicien de
Maintenance des
Systèmes
Energétiques et
Climatiques

FORMATION

Le titulaire du Bac Pro TMSEC intervient essentiellement sur les sites énergétiques afin de réaliser des opérations de dépannage et de maintenance. Il peut s'occuper des fonctions de premier encadrement (maître ouvrier, chef d'équipe) en intervenant sur des travaux de :

- Modification d'un ouvrage existant,
- Maintenance, entretien d'un site énergétique,
- Préparation, organisation, suivi des travaux,
- Essai et mise en service.

Il peut poursuivre sa formation en BTS «Fluides Energies Environnements» si le dossier scolaire est bon.

PERIODES DE STAGES

22 semaines de PFMP (Période de Formation en Milieu professionnel) sur les 3 ans obligatoire et validant réparties comme suit :

8 semaines en seconde, 8 semaines en première et 6 semaines en terminale

DIPLOMES

Cette formation est sanctionnée par un Bac Professionnel (diplôme de niveau 4) dont les modalités sont les suivantes :

- Certification niveau 5 fin de la 2^{ème} année
- Contrôle en cours de formation (CCF)
- Examen en fin de cycle